

**Diplôme Universitaire Enseignement, Education et Formation (EEF)
Parcours « Entrer directement dans le métier de Professeur des écoles »
Année universitaire 2020/2021**

Note de cadrage pédagogique du Dossier Professionnel Réflexif

La validation de l'UE Exercice du Métier proposée dans le cadre du DU EEF repose sur l'évaluation d'un dossier professionnel réflexif. Ce dossier prend appui sur l'expérience professionnelle du fonctionnaire- stagiaire au cours de son année de stage. Celui-ci mobilise les enseignements méthodologiques, scientifiques et professionnels des différents éléments de formation constitutifs de l'UE exercice du métier, pour interroger cette expérience professionnelle dans ses implications disciplinaires, didactiques et éducatives¹.

L'enjeu de ce travail réflexif est de permettre à l'étudiant fonctionnaire-stagiaire de prendre conscience du parcours de construction de compétences professionnelles engagé et de la nécessité d'une prise de recul par rapport à son expérience immédiate².

Le dossier fera l'objet d'une évaluation par le référent de dossier, chargé de l'accompagnement professionnel du fonctionnaire-stagiaire inscrit en DU EEF. En cas de note inférieure à 10/20, une procédure de double correction sera mise en place par les responsables de sites en lien avec les responsables de Mention. Le directeur de l'INSPE Académie de Lille – Hauts-de-France s'appuiera sur ces éléments, mais également sur les bulletins de visite établis au titre de l'INSPE (bulletin conjoint tuteurs INSPE/Terrain compris), pour émettre son avis sur le processus de formation du fonctionnaire-stagiaire au titre de la procédure de titularisation.

Le dossier s'articulera autour de deux expériences professionnelles significatives et comportera les éléments incontournables suivants :

1. Introduction

Celle-ci présentera le contexte du stage et les problématiques éducatives qu'il soulève (plus particulièrement en lien avec les expériences professionnelles qui vont être soumises à l'analyse).

¹ Il va de soi que des éléments d'expériences et les acquis scientifiques et pédagogiques antérieurs des fonctionnaires-stagiaires peuvent être convoqués s'ils viennent utilement enrichir la démarche de questionnement (sans toutefois s'y substituer).

² Cette démarche enclenche à ce titre le processus de formation professionnelle continuée tout au long de la vie.

2. Compte-rendu d'analyse des expériences professionnelles sélectionnées

- Le 1er compte-rendu d'expérience s'attachera à décrire et à analyser une ou plusieurs **situations de (ou avec la) classe** propre(s) à nourrir une réflexion sur les relations à l'œuvre entre contenus et objectifs d'enseignement, activité de l'enseignant et activité des élèves. Cette échelle d'appréhension devra dans tous les cas conduire à interroger les implications didactiques des situations étudiées, en lien avec au moins un domaine disciplinaire (ou domaine d'activité) constitutif de la polyvalence du professeur des écoles³;
- Le 2ème compte-rendu d'expérience s'attachera quant à lui à décrire une ou plusieurs situations professionnelles à même d'étayer une réflexion sur les enjeux et les effets éducatifs du **travail en équipe et/ou en partenariat**. Les problématiques soulevées s'inscriront alors par définition dans le cadre des priorités fixées par l'équipe pédagogique à laquelle est intégré le stagiaire (priorités qui prennent elles-mêmes sens en regard de contextes spécifiques d'écoles et d'une insertion dans des environnements sociaux et institutionnels particuliers).

Chacun de ces comptes rendus pourra s'appuyer sur un canevas d'analyse du type suivant (dans le respect du contrat pédagogique passé avec le référent de dossier) :

1. Définition et contextualisation de l'expérience.

Il s'agit de préciser dans quelles circonstances et sous quelles formes (difficultés, réussites, opportunités, surprises, etc.) se sont présentées les observations qui ont retenu l'attention du fonctionnaire-stagiaire. En quoi et de quoi sont-elles réellement significatives ? Ce premier temps d'analyse permet de préciser la nature, les enjeux et les dimensions de l'expérience vécue. Les observations peuvent être apparues de manière récurrente ou ponctuelle ; trouver leur place dans le cadre même de la classe ou à l'occasion de temps éducatifs hors-classe; concerner des aspects spécifiques des programmes ou s'inscrire dans des visées plus transversales ; éclairer l'articulation des rôles et missions des différents acteurs du processus éducatif ou encore relever d'une combinaison de facteurs... Cela ménage en pratique une grande marge de choix. Il est toutefois impératif que l'analyse des expériences ainsi constituées inclue, d'une manière ou d'une autre, une réflexion sur l'impact de l'activité de l'enseignant et du cadre de travail qu'il contribue à instaurer, sur les apprentissages réalisés (ou non) par les élèves.

2. Ressources mobilisées et options dégagées.

Quelles ont été les premières réactions et hypothèses spontanées ? Quelles ressources intellectuelles, humaines, technologiques... ont été sollicitées pour donner du sens aux situations rapportées ? Quels types de problèmes et/ou facteurs de réussite ont pu être identifiés, distingués ou, au contraire, conjugués ? Quels liens avec les pistes d'action qui ont émergé ?

³ Il importe toutefois de veiller à ne pas instaurer de coupure trop formelle entre les composantes disciplinaires, didactiques et éducatives de l'activité enseignante. L'analyse veillera alors autant que de besoin à discuter l'interdépendance des compétences mises en jeu au regard du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des domaines d'apprentissages ciblés.

3. Réponses apportées et appréciation de leurs effets.

Modalités de la stratégie didactique, pédagogique et/ou plus généralement éducative déployée pour dépasser les obstacles ou tirer parti des leviers d'action repérés ? Quels indices et indicateurs pertinents pour apprécier les effets observables ? A quel(s) niveau(x) ?

4. Bilan/analyse rétrospective.

Quel regard rétrospectif peut-être porté sur le déroulé des événements et la succession des décisions adoptées
(Des premières observations au constat de l'effet des solutions mises en œuvre) ?

3. Conclusion générale : bilan réflexif et perspectives

La dernière partie du dossier prendra la forme d'un bilan réflexif relatif au parcours de construction de compétences professionnelles engagé. Cela implique de mettre ce parcours en regard du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation publié au Bulletin Officiel du 25 juillet 2013⁴. Quels registres (blocs) de compétences ont plus particulièrement été mis en jeu au travers des expériences rencontrées ? Quelles évolutions professionnelles ces expériences ont-elles permis d'initier ? Des liens peuvent-ils être établis entre les différents registres de compétences sollicités ? Quelles nouvelles perspectives de formation cela ouvre-t-il ? En quoi celles-ci sont-elles susceptibles de s'inscrire dans un continuum de formation articulé au cursus universitaire initial ? Le candidat est invité à prendre appui sur au moins un bulletin de visite rédigé par le tuteur terrain et/ou le tuteur INSPE et à mobiliser des éléments de son portfolio numérique, à des fins d'exemplification et de justification des éléments d'analyse réflexive proposés⁵. Ce sont toutefois bien des éléments d'analyse présentés sous forme rédigée et problématisée qui sont attendus, et non un simple répertoire d'items associés au référentiel de compétences.

4. Bibliographie et sitographie

Pour les citations et références aux lectures d'appui, ainsi que pour les renvois à des supports pédagogiques et documents officiels, le fonctionnaire-stagiaire se reporte aux normes en vigueur (cf. notamment le document déposé sur l'ENT intitulé « fiche mémo bibliographie PE »).

5. Annexes

Figurent tous les documents, outils et traces de réalisations professionnels (supports pédagogiques, productions d'élèves, éléments de description et d'analyse de situations, outils d'équipe...) faisant l'objet d'une réelle exploitation et, à ce titre, dûment référencés dans le corps du dossier.

⁴ <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25juillet-2013.html>.

⁵ Le candidat est plus généralement invité à référencer les compétences du référentiel mises en jeu tout au long du dossier.

➤ Accompagnement du dossier

Pour les accompagner dans leur travail d'observation et de sélection de situations, ainsi que de conception, d'élaboration et de rédaction du dossier, les fonctionnaires-stagiaires inscrits en DU EEF bénéficient de 14h d'enseignement dans le cadre d'un séminaire dédié à la méthodologie du dossier professionnel réflexif (EC3 de l'UE Exercice du métier).

La réalisation de ce dossier s'inscrit plus généralement au cœur du dispositif d'accompagnement professionnel et de **suivi individualisé** du dossier par un formateur référent INSPE avec lequel le fonctionnaire stagiaire échange régulièrement en lui proposant des **versions d'étape** selon un **calendrier contractualisé** qui comprendra à minima **3 phases**:

- **novembre / décembre** : présentation écrite rapide (10 à 15 lignes) des problématiques choisies et des cadres de référence pour chacune des analyses et / ou échanges dans le cadre d'un RV en présentiel ;
- **janvier / février** : envoi ou présentation orale des premiers écrits de travail relatifs à l'une et / ou l'autre des deux analyses retenues
- **mars / début avril** : finalisation du dossier pour ultime relecture

➤ Modalités pratiques

Les dossiers comprennent 30 à 40 pages (hors annexes). Ils sont **dactylographiés** sur **format A4** (21 x 29,7cm). Ils sont présentés par la **page de garde** ad hoc, normée et téléchargeable sur le site de l'INSPE dans la rubrique

« Informations pratiques et professionnelles à destination des étudiants et fonctionnaires-stagiaires ». Les pages (hors annexes) sont numérotées. La page de garde n'entre pas dans la pagination.

Les normes suivantes doivent être respectées :

Police : Times New Roman 12

Couleur : Noir, uniquement

Interligne : 1,5

Marges : 2,5 en haut et en bas ; 3 cm à gauche et 2,5 cm à droite

Notes : bas de page

Attention : le pied de page doit rester vierge en dehors de l'indication relative à la pagination.

Le dossier devra être déposé sur le Moodle de l'INSPE dans sa version numérique.

Annexe 1: Proposition d'éléments de barème pour l'évaluation dossier
professionnel réflexif

Eléments indicatifs de barème

- Appropriation et pertinence des appuis méthodologiques, scientifiques et professionnels (éléments de formation constitutifs de l'UE "exercice du métier" du DU EEF parcours 1er degré) mobilisés pour donner sens aux expériences convoquées /8
- Emergence d'une posture réflexive sur le parcours professionnel engagé /8
- Méthodologie de composition et maîtrise de la langue française à des fins de communication /4

Critères	Valorisation
Pertinence et justification du choix de la problématique	Inscription du travail dans les dimensions Professionnelles et institutionnelles, exploitation de l'expérience personnelle
Connaissance et ressources mobilisées	La littérature professionnelle est majoritaire, la littérature scientifique est une plus-value
Méthodologie et démarche suivie pour éclairer la problématique et présenter des éléments de réponse à la question	Apports des connaissances et ressources professionnelles, de l'expérience personnelle
Qualité de l'exploitation de ce travail à visées professionnalisantes	Inscription dans un cadre professionnel et institutionnel
Clarté et qualité de présentation du travail	